

Correction de l'Activité 1 : Les relations de parenté entre les êtres vivants.

I. Les caractères partagés entre différentes espèces :

1. Citez les caractères partagés entre le chat et l'Homme puis ceux partagés entre le chimpanzé et l'Homme.

Le chat et l'Homme partagent le caractère « présence de poils » alors que le chimpanzé et l'Homme partagent les caractères suivants : présence de poils, pouce opposable, ongles, orbites fermées, narines rapprochées, coccyx.

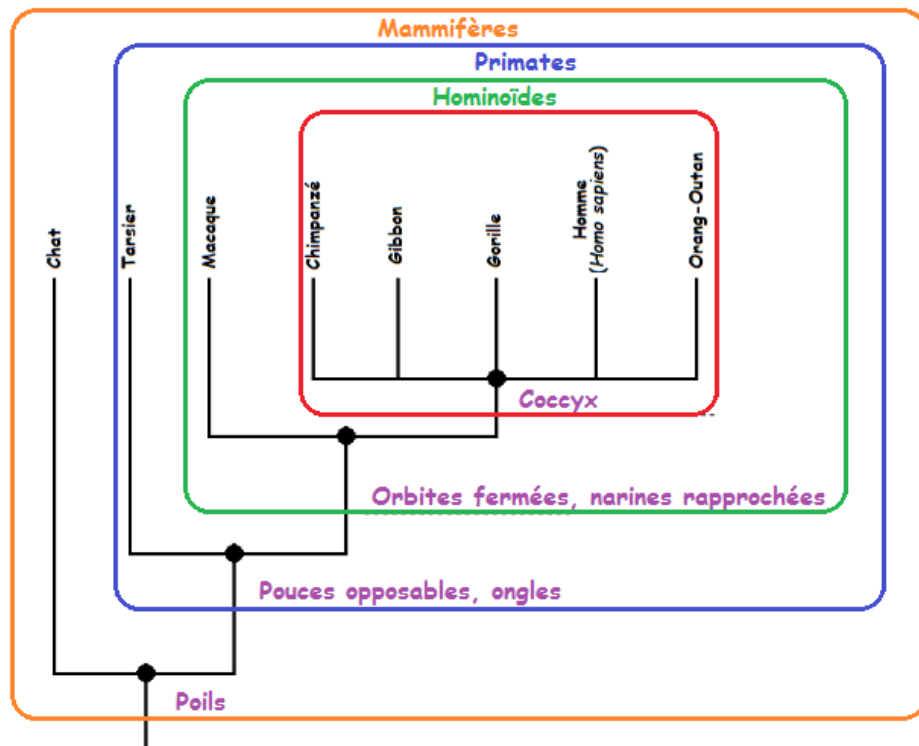
2. A partir des informations de ces groupes emboîtés, expliquez pourquoi les relations de parenté sont plus proches entre le chimpanzé et l'Homme qu'entre le chat et l'Homme.

L'Homme et le chimpanzé ont plus de caractères en communs (= caractères partagés) que l'homme et le chat, leur lien de parenté est donc plus proche.

II. Le principe des arbres phylogénétiques ou arbres de parenté :

1. En vous aidant des groupes emboîtés, replacés les différents caractères étudiés pour la lignée des Primates dans l'arbre phylogénétique.

2. Représentez sur cet arbre les différents groupes emboîtés. (vous pouvez utiliser des couleurs pour différencier les groupes.)



3. Citez les caractères ancestraux et le caractère nouveau de l'Homme (*Homo sapiens*)

Les caractères ancestraux de l'Homme sont, du plus ancien au plus récent : La présence de poils, Les pouces opposables, les ongles, Les orbites fermées et les narines rapprochées. Le caractère nouveau est la présence du coccyx.

III. L'exemple de la lignée des hominés :

